

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DU TRANSPORT
DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS TERRESTRES

Activités pour l'amélioration de la sécurité routière En Tunisie

Genève _ mars 2016

SOMMAIRE

- i. Quelques données statistiques
- ii. Les principales activités
- iii. Les défis et les besoins

Quelques données statistiques

LA TUNISIE



Population : 11 millions d'habitants

Superficie : 162.000 km²

Réseaux routiers : 19750 km

Réseau autoroutier : 360km

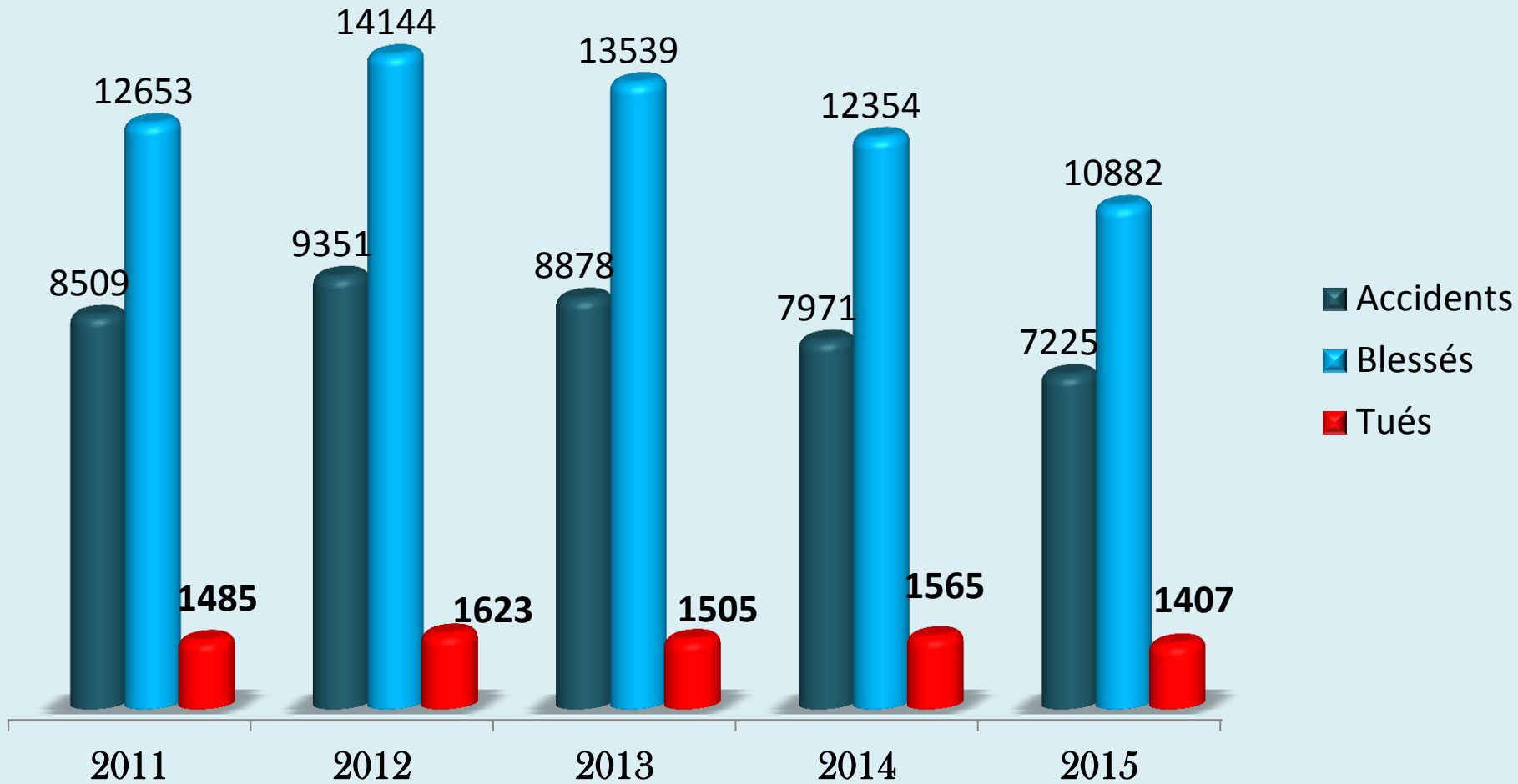
Réseau ferroviaire : 2167km

Nombre de ports maritimes : 08

Nombre d'aéroports internationaux : 08

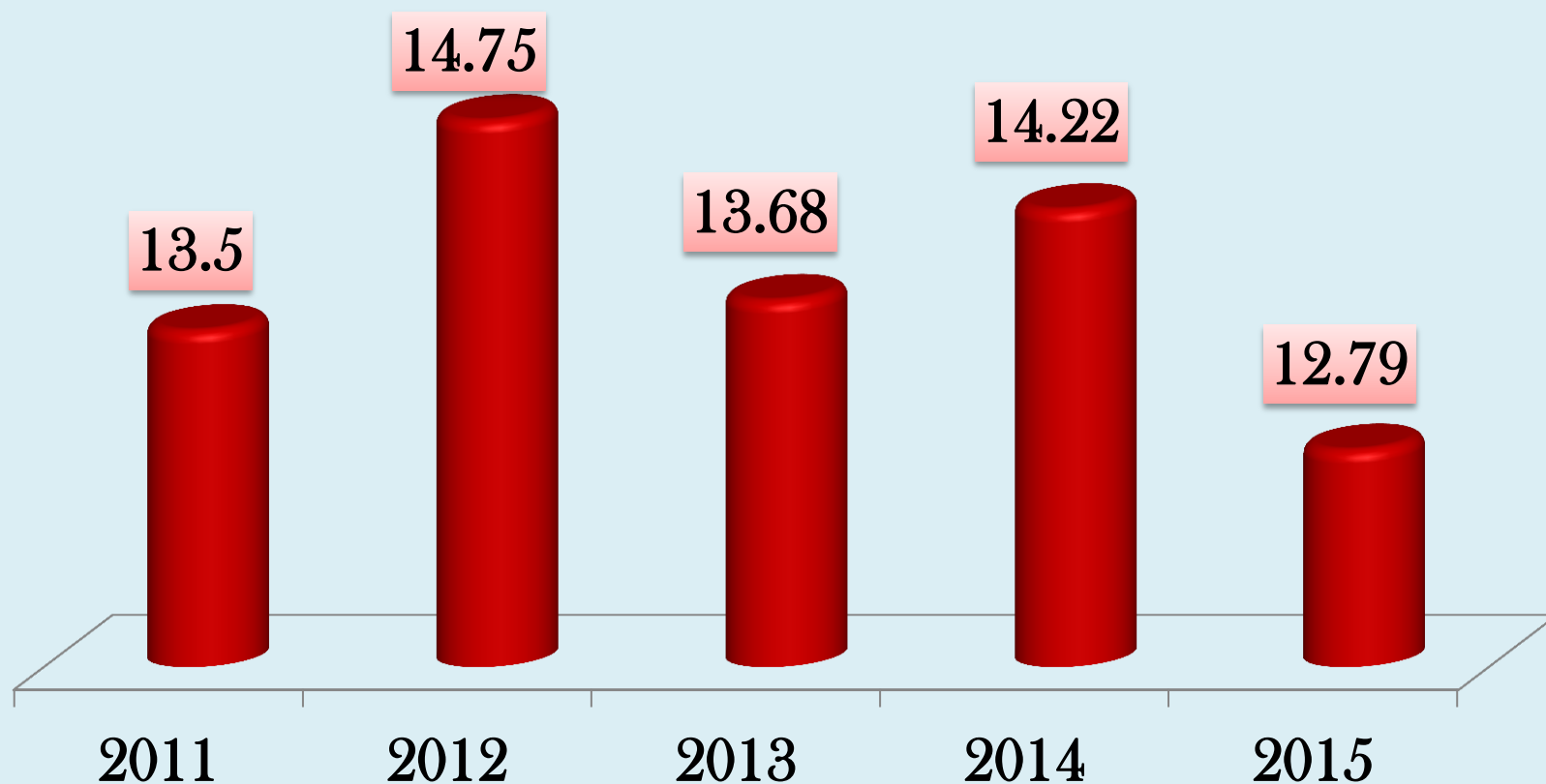
Longueur de la côte : 1200 km

Quelques données statistiques



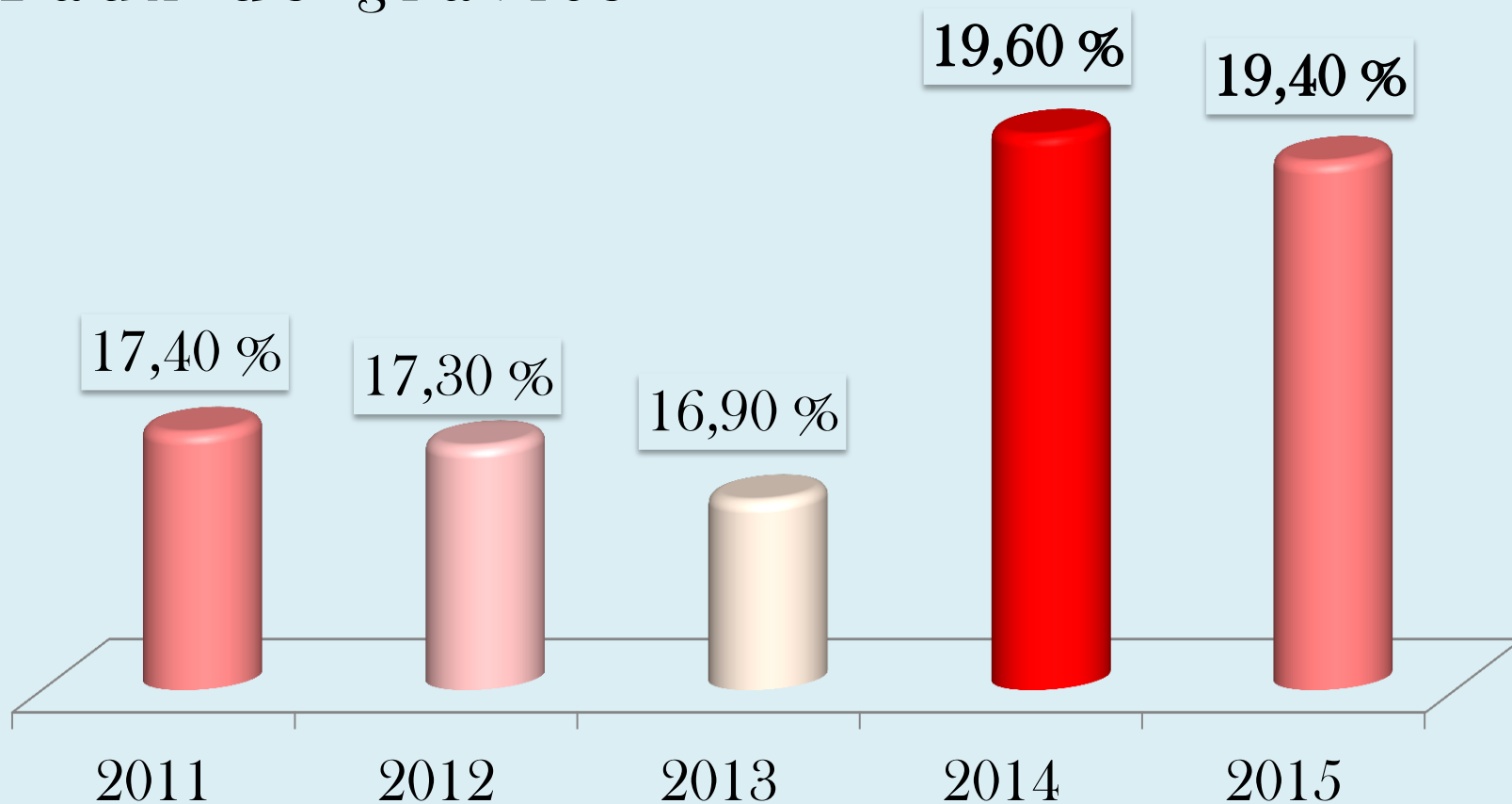
Quelques données statistiques

Nombre de tués pour 100 000 habitants

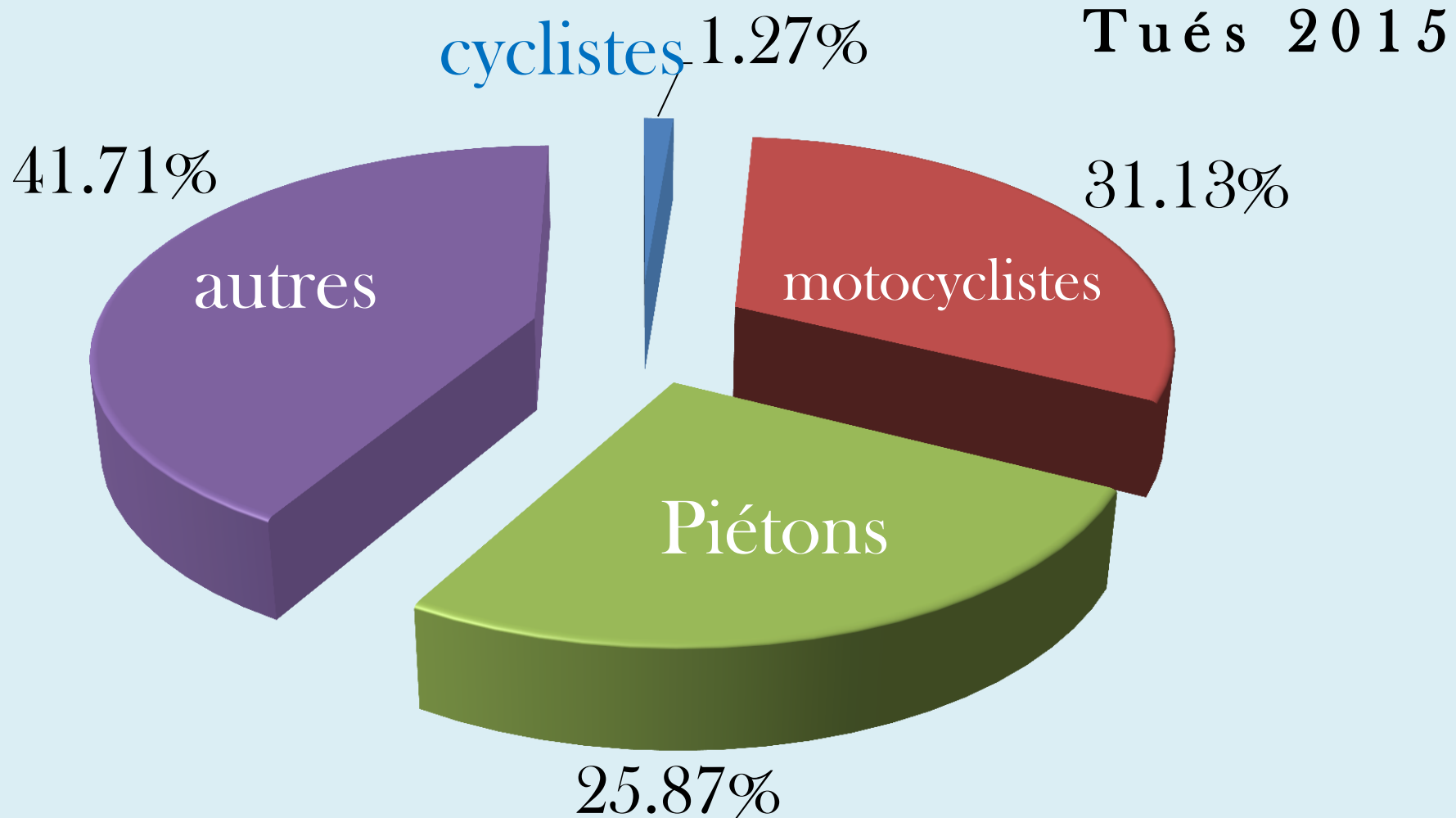


Quelques données statistiques

Taux de gravité



Quelques données statistiques



Les principales activités

Révision de la gestion de la sécurité routière :

1. Désigner **un responsable unique** au sein du Gouvernement chargé de la sécurité routière
2. Créer **un comité ministériel** constitué par des représentants de tous les secteurs concernés.
3. Désigner **un organisme chef de file unique** pour élaborer des stratégies, des plans et des objectifs en matière de sécurité routière.
4. Garantir des **mécanismes de financement** suffisants et durables pour les activités à mettre en œuvre;

Révision des textes juridiques relatifs à :

1. la circulation routière :

- Amendement du texte relatif à la conduite sous l'emprise de l'alcool :

O,5 à **O,3 g/l** & **O,0 g/l** pour les :

- Conducteurs professionnels
 - Les conducteurs stagiaires
 - Les formateurs.
- Refonte totale des textes relatifs à la formation à la conduite automobile et aux examens de permis de conduire

Convention de Vienne, 1968

Directive 2006/126/CE

Révision des textes juridiques relatifs à :

1. la circulation routière (suite) :

- Amendements des dispositions relatives au port de la ceinture de sécurité :
 - Obligation à l'intérieur et à l'extérieur des agglomération :
 - En avant et à l'arrière des véhicules

(projet en cours)

Révision des textes juridiques relatifs aux :

1. Véhicules :

- **Refonte totale** des textes relatifs à la réception et le contrôle technique des véhicules

Accord de 1958

- **Adhésion de la Tunisie** à l'Accord concernant l'adoption de conditions uniformes applicables au contrôle technique périodique des véhicules à roues et la reconnaissance réciproque des contrôles **1997**

Révision des textes juridiques relatifs au :

Transport des matières dangereuses :

1. Révisions des textes nationaux ;
2. Accréditation d'un premier centre de formation par rapport aux normes de l'IRU.

ADR

Programme EuroMed RRU

L'instauration pour les conducteurs professionnels :

1. d'une qualification initiale obligatoire
2. et, une formation continue

Directive 2003/59/CE
du 15 juillet 2003

Programme EuroMed RRU

L'instauration du système de tachygraphe numérique :

1. Adhésion à l'Accord AETR
2. L'implémentation du système sous AETR

AETR

Programme EuroMed RRU

L'instauration d'un système de gestion de la sécurité routière au niveau des sociétés de transport de personnes :

1. Instauration d'une **culture de la sécurité routière** au niveau des opérateurs de transport.
2. Faire de ces opérateurs des **acteurs actifs** à côté du tissu associatif et de la société civile

EuroMed Transport

Les défis et les besoins

i. Les défis majeurs:

1. Renforcer la volonté politique à un très haut niveau
2. Instaurer une approche systémique pour la gestion de la sécurité routière notamment par la désignation d'un responsable et un chef de file unique .

ii. Les besoins :

Renforcement de l'assistance technique notamment dans le volet formation et sensibilisation en matière de sécurité routière

M e r c i